

Délibération

Générale

colonial

## DELIBERATION n° 249 portant refonte des tarifs de publicité du Bulletin d'Information «Le Réveil »

n° 249

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
24 juillet 1961

Numéro JO  
n° 7 du 31/07/1961

Date du numéro  
31 juillet 1961

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— La délibération n° 24 du 6 janvier 1958 fixant les tarifs de publicité du Bulletin d'information «Le Réveil de Djibouti, rendue exécutoire par l'arrêté n°34/CAB du 16 janvier 1958, est abrogée.

#### Art. 2

— Les tarifs de publicité du bulletin d'information « Le Réveil de Djibouti » sont fixés conformément au barème joint à la présente délibération.

**Le Président de la Commission Permanente, OMAR KAMIL WARSAMA. Pour le Secrétaire de la Commission Permanente, AHMED HASSAN AHMED.**